

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS partent des 1^{er} et 16 de chaque mois et se paient d'avance.
LOT, DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
Trois mois..... 5 fr.
Six mois..... 9 fr.
Un an..... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.
Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

INSERTIONS
LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance.
Annonces... 25 c. la ligne
Réclames... 50 c. —
M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 8
M. M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se débarrasser.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à	Départs de	Arrivées à					
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 40 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 42 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 9 h. 30^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, le 18 Mai 1876

La Chambre des députés a commencé, mardi, la discussion des propositions relatives à l'amnistie. On trouvera le résultat du vote aux *Dernières nouvelles*, si ce résultat nous est assez tôt connu. Le seul point intéressant est celui de savoir quel sera le chiffre de la majorité contre l'amnistie patronnée par les radicaux. Quant au fond, le succès du parti conservateur est incontestable.

Comment pourrait-il en être autrement ? L'amnistie ne serait-elle pas la réhabilitation de la Commune ? Nous ne nous étonnons pas que M. Jules Ferry, au rapport du *Journal des Débats*, ait été fort applaudi lorsque, dans une réunion de la gauche républicaine, il a démontré que celle-ci « devait appuyer les conclusions de la commission parlementaire chargée d'examiner les propositions d'amnistie, par conséquent voter contre toutes les propositions d'amnistie. »

Le prince Napoléon qui vient d'être nommé député en Corse sera peut-être arrivé à temps pour prendre sous sa protection messieurs les commonards. On assure qu'il désire vivement être en situation de présenter la défense de ces bons amis qui brûlaient les Tuileries et les entrepôts remplis de blé, mais qui certainement crieraient si on les payait bien : *Vive l'Empereur !*

N'oublions pas que le prince Napoléon est l'héritier du Prince Impérial ! Quelle douce perspective pour la grandeur et la prospérité de la France !!

La famille impériale elle-même qu'est sorti le portedrapeau du schisme et de la révolte.

Lorsqu'un système repose sur la contradiction, il doit fatalement se diviser contre lui-même; on aurait tort de s'en plaindre ou de s'en étonner. Rien n'est plus légitime que la conduite du prince Napoléon et elle est, au point de vue du bonapartisme spéculatif, tout aussi correcte que celle du prince impérial. Chacun tire son droit du même sac; à qui la faute si on les a si malencontreusement mêlés et brouillés ? La faute n'est pas, à coup sûr, au prince Napoléon.

Pour nous, républicains, spectateurs désintéressés de cette lutte qui n'a rien d'homérique, nous en suivons les péripéties avec curiosité et même avec satisfaction. Que les bonapartistes se querellent et se battent, c'est tout gain à notre profit. On nous a dit longtemps que la disproportion des forces était extrême, que le prince impérial était le chef incontesté de tout le parti, et que le prince dissident était seul avec son deshonneur; nous voyons aujourd'hui qu'il n'est pas tout à fait aussi seul qu'on le prétendait, ou que sa défection a fait école. Les mêmes hommes qui votaient naguère pour M. Rouher, sur la foi d'un rescrit venu de Chislehurst, et dans lequel le prince Napoléon était formellement excommunié, votent pour le prince proscrit. Et où se passe ce scandale ? En Corse. A Ajaccio, ville sainte, qui a été, suivant les expressions de M. Rouher, le « berceau de la grande famille. » Eh bien ! nous l'avouons, cela nous fait plaisir. Si le prince Napoléon réussit à former à la Chambre un petit groupe qui battra en brèche celui de M. Rouher et de M. Raoul Duval, nous serons plus satisfaits encore; et si dans la lutte, dans le concours de popularité auquel ces deux groupes se livreront, ils arrivent l'un et l'autre en même temps aux bas-fonds de la démagogie, nous n'en serons point surpris, ni même choqués outre mesure, car nous respectons les lois de la logique, et c'est à cette conclusion que la logique doit conduire l'antagonisme d'un nouvel ordre dont le bonapartisme a vécu et dont il mourra.

Correspondance

DU JOURNAL DU LOT

Versailles, 16 mai, soir.

Le journal officiel publiera demain la nomination de M. Faye au poste de sous-secrétaire d'Etat au département de l'intérieur. On assure, en effet, que M. Faye est revenu sur le refus qu'il avait opposé d'abord aux sollicitations de M. de Marcère et que la nomination a été signée aujourd'hui.

Quant au mouvement préfectoral qui, disait-on, devait paraître demain, il n'est pas probable qu'il soit publié avant jeudi au plus tôt. Hier, il n'était pas encore arrêté, et il ne sera soumis que demain au conseil des ministres.

Les bureaux du Sénat qui hier avaient dû ajourner leurs élections faute d'être en nombre, ont élu aujourd'hui comme présidents : MM. Leroyer, Crémieux, de Broglie, Krantz, Saint-Germain et La Roncière Le Noury, et comme secrétaires, MM. Nazéau, Magnin, Hugnet, Malens, Dauxais et Grivart; ce qui, avec les trois élections d'hier, donne six bureaux de la gauche contre trois appartenant à la droite.

Quant à la Chambre des députés, les onze bureaux ont élu présidents : MM. Barni, de Lursaluces, Lepère, Lefranc, Rameau, Leblond, Lisbonne, Houyvet, Danelle-Bernardin, Thourel et Noël-Parfait.

La discussion de l'amnistie a amené une grande affluente dans les tribunes de la Chambre. On y remarque quelques conseillers municipaux de Paris. M. Clémenceau a ouvert le feu. On ne croit pas que la discussion se termine aujourd'hui.

Le onzième bureau a entendu aujourd'hui le rapport de M. Claude sur l'élection de M. Dudenaine concluant à l'enquête. Ces conclusions ont été adoptées. On sait qu'elles seront soutenues à la tribune par M. Gambetta lui-même qui a été dans Vaucluse le concurrent malheureux de M. Dudenaine, M. Léon Renault soutiendra la validité de l'élection.

La droite a définitivement renoncé à l'idée d'interpeller le ministère sur la politique intérieure du gouvernement.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 15 mai.

M. Leblond, rapporteur de la commission chargée d'examiner les propositions d'amnistie, a demandé la remise à demain, et il n'y a pas eu d'opposition.

La Chambre a consacré la séance à examiner une proposition de loi, pour l'ouverture d'un crédit de 100,000 fr. destiné à faire les frais de l'envoi d'un certain nombre d'ouvriers français à Philadelphie.

Séance du 16 mai.

Quatre heures de séance, cette fois, et quatre heures bien remplies. L'action est engagée; elle durera peut-être plus d'un jour encore, mais dès à présent la physiologie de la Chambre permet de dire quel sera le sort de la question de l'amnistie. Elle est inévitablement condamnée. Le principe n'obtiendra pas 400 voix, s'il y a un vote sur le principe.

Il n'a été prononcé que trois discours : deux en faveur de l'amnistie, et un contre. MM. Clémenceau et Lockroy n'ont été visiblement soutenus que par les encouragements et les applaudissements de l'extrême gauche. Toute la gauche, tout le centre et une partie de la droite ont, au contraire, applaudi M. Lamy, à plusieurs reprises; et si le reste de la droite n'a eu à exprimer de sympathies pour aucun des trois orateurs, il est clair que ses membres ne voteront pas avec ceux qui réclament l'amnistie comme un droit et pour réhabiliter à la fois les chefs et les soldats de la Commune.

La salle était pleine; mais on sentait bien que le débat ne comportait pas les sentiments ordinaires de curiosité qui animent les séances à effet de nos Assemblées. Il a fallu du temps avant que les opinions se déclarassent par des signes d'approbation ou d'improbation, et à aucun moment les applaudissements n'ont été prodigués avec une véritable chaleur.

M. Clémenceau, qui a parlé le premier, a occupé la tribune deux heures, et il a fait de grands efforts pour ne pas sortir du ton de la modération. Son discours est une longue histoire de toutes les causes qui expliquent la naissance et le développement de l'insurrection de la Commune. L'orateur s'est concilié sinon la sympathie, du moins l'adhésion muette de la plus grande partie de l'auditoire, en faisant remonter le mal et la responsabilité première jusqu'à l'empire, qui avait fait de Paris « une ville de luxe et de plaisir au lieu d'une ville de travail et de lumière. »

M. Lamy, dans une réplique très chaudement prononcée et souvent pénétrée d'une vive émotion, a parfaitement fait ressortir le dissentiment qui sépare les partisans de la République. Les uns ne croient pas nécessaire de rassurer les esprits et ne tiennent compte que de l'opinion des grands cen-

tres de population; mais la République doit vivre cette fois, et elle ne peut vivre qu'à force de sagesse. Le monde s'étonne qu'elle ait pu enfin commencer de s'organiser, malgré tous les obstacles qu'elle a eus à vaincre. Il faut qu'il sache bien que ce n'est pas une expérience que tente la France, mais un gouvernement régulier et définitif qu'elle se donne. Sans doute, la grâce n'est pas exactement la même chose que l'amnistie; la grâce n'efface que le châtiment, et l'amnistie efface la faute; mais l'humanité ne consiste pas dans une formule, et nous devons nous préoccuper avant tout de soulager les souffrances. Or, elles seront soulagées toutes si les coupables de la Commune veulent bien reconnaître qu'ils ont été coupables, ou seulement s'incliner devant l'intérêt d'ordre supérieur qui exige que la République, en leur pardonnant par clémence, ne permette à aucun degré, sous aucun prétexte, la réhabilitation des insensés et des criminels qui ont failli l'empêcher de vivre.

Orient.

On lit dans le *Bulletin français* :

« On annonce de Berlin que les trois ministres de Russie, d'Allemagne et d'Autriche ont terminé leurs conférences, et qu'ils ont communiqué aux ambassadeurs des grandes puissances le Mémoire qu'ils ont rédigé. Les ambassadeurs de France, d'Angleterre et d'Italie doivent soumettre cette Note, qui règle les conditions dans lesquelles aura lieu l'intervention des puissances en Orient, à l'approbation de leurs gouvernements respectifs. »

« Si les puissances signataires du traité de Paris de 1856, et constituées, par ce traité, garantes de l'intégrité de l'empire ottoman, donnent leur adhésion aux divers articles de ce Mémoire, il serait possible qu'elles fussent convoquées à une conférence générale. Rien n'est encore décidé relativement à la date ou à la forme de la réunion. »

Une dépêche adressée de Berlin au *Daily Telegraph*, en date du 13 mai, soir, confirme en termes presque identiques la nouvelle ci-dessus.

Le même journal publie une autre dépêche qui lui est adressée de Vienne à la même date, et ainsi conçue :

« Des avis semi-officiels qui viennent d'être publiés, il résulte qu'une entente des trois puissances du Nord, en vue des mesures ultérieures à prendre pour réprimer l'insurrection en Turquie peut être dès à présent considérée comme pleinement assurée, non-seulement en principe, mais dans les détails. »

« Cette entente absolue est due, assure-t-on, à l'attitude de la Russie, qui désormais va prendre la place d'honneur dans cette œuvre de pacification. On insiste sur ce fait, que les mérites personnels du prince Gortchakoff ont grandement contribué à opérer si promptement cet heureux accord et à donner une nouvelle confirmation aux vues pacifiques des trois gouvernements impériaux. »

Le *Times*, de son côté, publie des dépêches contenant à peu près les mêmes renseignements, quoique en termes un peu moins explicites.

On va, après avoir remanié la Note Andrassy, adresser un nouveau sermon à la Porte, et, pour qu'elle puisse mieux l'entendre et le méditer, on demandera aux insurgés de vouloir bien consentir à un armistice de deux mois. Nous connaissons, dit le *Journal des Débats*, la valeur de cette diplomatie émolliente; elle a déjà été éprouvée, et nous avons

en lieu d'en être émerveillés. Quand le malade souffre trop, on l'endort en lui lisant des protocoles; l'effet est indubitable. Mais, lorsqu'il se réveille, le malade ne va pas mieux; au contraire. La crise reprend son cours ostensible, elle n'a pas interrompu ses ravages intérieurs. On annonce qu'on demandera l'adhésion de autres puissances européennes. Il est probable que les puissances répondront que le remède est inoffensif, légitime même, et qu'on peut l'appliquer sans s'exposer au remords d'avoir tué le malade par imprudence ou par excès d'audace. Mais la responsabilité, quoi qu'il advienne, doit appartenir aux docteurs qui se sont réunis en consultation sur les bords de la Sprée, et qui ont rédigé l'ordonnance.

Des détails plus circonstanciés, bien qu'un peu confus et quelque peu contradictoires, nous parviennent, par l'intermédiaire de l'Agence Havas, sur le massacre de Salonique.

Dans une première correspondance, nous lisons :

C'est l'agent consulaire américain, un Grec bulgare de Salonique, qui a été, paraît-il, la cause de tout le mal, en faisant enlever de force par des gens à lui, dans la gare du chemin de fer, une fille bulgare qui arrivait de son village pour abjurer solennellement, devant le cadi, la foi orthodoxe et embrasser l'islamisme. Cette jeune fille s'était éprise d'un jeune Turc qui lui avait promis mariage à cette condition. Elle arrivait à Salonique vêtue à la Turque, c'est-à-dire voilée, et dès lors, personne n'avait le droit de toucher à elle. Mieux que personne, le consul d'Amérique, qui était du pays, devait savoir que l'enlèvement de cette jeune fille provoquerait un soulèvement de la population musulmane. Pensant sans doute que cette jeune fille serait moins en sûreté chez lui que chez son collègue d'Allemagne, il l'avait envoyée au domicile de M. Abbott.

Les musulmans témoins du fait de l'enlèvement, s'étaient rendus au palais du gouverneur pour demander réparation de cet affront. Il leur avait été répondu qu'on y aviserait, mais le lendemain, voyant que la jeune fille était toujours retenue au consulat d'Amérique, ils s'étaient rassemblés au nombre de cinq mille dans la mosquée de Saalli-Djamissi, pour concevoir une démonstration. Les consuls de France et d'Allemagne avaient eu la malheureuse idée de se rendre au milieu de cette foule surexcitée pour essayer de la calmer, et c'est dans la mosquée même qu'ils ont été assommés, malgré tous les efforts tentés par le gouverneur pour leur sauver la vie. Leurs meurtriers, sont, dit-on, des Albanais et non des Turcs.

Le gouverneur n'avait pu prévoir pareil attentat et s'était rendu sur les lieux sans la force armée, qu'il avait pourtant requise, mais qui devait le rejoindre plus tard. Il y avait beaucoup de sa faute dans tout ceci, car, dès la veille, toute la ville était bouleversée et on s'attendait à un éclat. Le consul d'Angleterre avait demandé par télégraphie à la légation britannique d'Athènes la stationnaire du Pirée. Rêfect-Pacha est donc coupable de n'avoir pas pris les précautions que lui commandait la prudence et que son devoir lui imposait.

A peine le crime était-il perpétré, que la jeune fille que le malheureux M. Abbott avait promis de rendre aux autorités turques est arrivée sur les lieux. Dès que la foule l'a aperçue, elle a commencé à se disperser, et la troupe n'a apparu que quand il ne restait plus personne sur le théâtre de ce drame sanglant.

D'après une autre version, il n'y aurait eu aucune action de la part du consul d'Amérique.

Le train arrivant d'Uscup amenait des voyageurs, parmi lesquels se trouvait la jeune fille bulgare qui, en entrant dans la gare, poussa des cris. Des habitants chrétiens de Salonique la saisirent et la jetèrent dans la première voiture qu'ils virent à leur portée. Cette voiture était celle du consul américain qui était allé faire une excursion dans les environs et qui était attendu par le même train, dans lequel, cependant, il ne se trouvait pas.

L'émotion populaire fut très-grande dès ce moment. Le lendemain, les consuls de France et d'Allemagne, émus des dangers que paraissait faire courir au consul d'Amérique l'effervescence populaire, se sont décidés à intervenir et, se rendant au conak du gouverneur, rencontrèrent sur la place qui avoisine ledit conak et la mosquée Saalli Djamissi, une foule de plusieurs milliers de musulmans. Là, ils furent entourés et entraînés dans l'intérieur de la mosquée. Le gouverneur général, prévenu de ce qui se passait, vint lui-même à la mosquée, accompagné du cadi. Pendant les pourparlers tumultueux qui avaient lieu, la foule arracha les barres de fer des croisées de la mosquée et au moyen de ces armes improvisées, assomma les deux consuls qui se trouvaient à côté du gouverneur général.

On lit dans le *Moniteur universel* qui reçoit souvent d'intéressantes communications diplomatiques :

L'affaire de Salonique prend tous les jours de l'importance.

Ainsi que nous l'avons déjà fait entrevoir, il y aurait lieu de craindre qu'elle ne fût pas un fait isolé, mais la conséquence d'un complot des musulmans contre les chrétiens.

On appréhende de nouveaux troubles, non-seulement à Salonique, mais encore à Constantinople et dans d'autres villes de l'empire turc.

La surexcitation des musulmans est si grande, leurs menaces sont si peu dissimulées, que les chrétiens cherchent par tous les moyens à se mettre en garde contre les dangers qu'ils entrevoient. Aussi s'attend-on à des événements graves, à moins que le gouvernement de Constantinople ne se mette décidément à l'œuvre pour réprimer sévèrement les coupables et arrêter le mouvement révolutionnaire et anti-chrétien dans lequel paraissent vouloir se lancer les populations musulmanes.

Du reste, l'ambassade ottomane a communiqué la dépêche suivante aux journaux :

Salonique, le 16 mai, 6 h. soir.

Aujourd'hui, six des principaux coupables ont été condamnés et exécutés publiquement.

Le jugement des accusés continue. La tranquillité est parfaite.

Revue des Journaux

Journal des Débats.

On sait que la commission du budget a discuté un amendement présenté par MM. Boyssset, Barodet, Louis Blanc et Floquet, et qui avait pour objet de supprimer le budget des cultes. Elle a repoussé cet amendement à une majorité considérable : quatre de ses membres seulement se sont prononcés en sa faveur.

M. Boyssset ne fait pas partie de la commission ; il a été introduit pour développer les motifs de la proposition dont il est le principal auteur ; son discours est un résumé assez exact des principes radicaux en matière religieuse. Joignez à ce discours celui de M. Charles Floquet, et vous aurez en quelques lignes le résumé et comme l'essence des thèses que nous entendrons soutenir plus longuement à la Chambre des Députés et au Sénat, où elles n'auront pas plus de succès que devant la commission.

M. Floquet s'est donné la tâche d'étudier surtout la question au point de vue historique, et il a montré une fois de plus combien l'histoire peut être dénaturée par l'esprit de parti. Les faits les mieux constatés et les textes même les plus formels se plient complaisamment aux besoins de son argumentation. A l'entendre, rien de plus sage ni de plus libéral que la politique religieuse de la Convention Nationale, et les législateurs de l'an III, s'inspirant des intentions de leurs devanciers, ont su fonder la liberté des cultes et éviter les querelles de prêtres. Le tableau qu'on nous avait fait de l'état de la France à la veille du Concordat est une pure fantaisie ; il n'est pas vrai que les prêtres se disputaient les églises ; que les asserments étaient méprisés, que les autres n'avaient ni liberté, ni sécurité ; que les passions haineuses fermentaient dans tous les cœurs et entretenaient la guerre dans les provinces de l'Ouest. Non ; c'était l'âge d'or de la liberté religieuse, auquel a succédé malheureusement l'âge de fer inauguré par le Concordat, œuvre de l'égoïsme et de l'ambition du Premier Consul. MM. Floquet et Boyssset voudraient bien nous ramener à ces temps heureux, et il est probable que, s'ils y réussissaient, ils n'entendraient pas la liberté autrement que leurs maîtres.

Il faut voir dans quels termes M. Boyssset parle du clergé catholique, « foyer de rébellion », dit-il, contre la forme actuelle de gouvernement et contre le régime de la société moderne. — « Est-il possible, dit-il encore de soulever une corporation qui combat toutes les idées françaises et qui s'appuie sur un souverain dont le caractère étranger est suffisamment établi par l'ambassadeur que la France entretient auprès de lui. » En parlant de la sorte, M. Boyssset est moins éloigné qu'il ne le croit peut-être des maximes de Napoléon I^{er}, non pas lorsqu'il fit le Concordat, mais lorsque, plus tard, il voulut confisquer le Pape et commença par le mettre en prison. Il est, en tout cas, parfaitement d'accord avec la Convention Nationale qui établit une religion d'Etat de la pire espèce.

La Convention et l'empereur rencontrèrent une résistance qu'ils ne vinrent pas à bout de vaincre, et que leur héritier naturel, M. Boyssset, rencontrerait comme eux et ne vaincrait pas davantage, on peut le dire sans faire tort à

son esprit ni à son courage. Mais il persécuterait soyez-en sûrs ; car la suppression du budget des cultes ne serait pas une mesure bien propre à éteindre le « foyer de rébellion » dont il nous parle ; elle l'activerait, au contraire et l'Etat ne se laisserait pas consumer sans se défendre par tous les moyens. Ce qui est vrai c'est que le Concordat et les articles organiques sont la seule barrière qui nous séparent en ce moment de la persécution religieuse. Supprimez-les, et nous serons lancés dans la voie des législations vexatoires et dictatoriales où l'Allemagne et la Suisse ne laissent pas de rencontrer quelques buissons d'épines.

M. Bardoux a rétabli la vérité historique ; il ne s'est pas contenté de raconter les faits, il en a exprimé la philosophie politique avec la clarté ordinaire de sa parole et la fermeté de son bon sens. Sa doctrine, qui est la nôtre, qui est celle de tous les gouvernements non révolutionnaires qui se sont succédés en France, a triomphé dans la commission. Elle a rencontré des partisans jusque dans des régions politiques où nous ne comptons pas qu'elle en trouvât beaucoup. M. Langlois, par exemple, a lu un passage d'un Message du Président Grant qui signale les inconvénients produits en Amérique par la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; et M. Lepère, membre de la gauche avancée, mais esprit fin, délié et légiste intelligent, a déclaré qu'à son avis la proposition était inopportune. Nous pensons qu'elle le sera longtemps.

Français.

Ce ne sont pas, en ce moment, les prétextes à manifestations qui manquent au parti radical. L'autre jour, l'enterrement de Mme Louis Blanc permettait à quelques milliers de « purs » de faire retentir de leurs acclamations la place de la Bastille et la rue de la Roquette. Jeudi prochain on transportera au Père-Lachaise le corps de Michelet, et toute la « démocratie » est convoquée à cette cérémonie. Dimanche dernier, à Versailles, on célébrait les funérailles d'Alphonse Esquiros, et l'on avait supposé que cette occasion ne serait pas saisie avec moins d'empressement par les amis politiques du défunt. Il n'en a rien été ; c'est tout au plus si une centaine d'amis se sont rangés autour du cercueil de l'ancien consul des Bouches-du-Rhône. Il est vrai que la cérémonie avait lieu non pas à Paris, où il y a un public toujours prêt pour ces circonstances, mais à Versailles, où l'esprit est plus calme, où la population est moins ardente à profiter de tous les prétextes de manifestations bruyantes. Les Droits de l'Homme se consolent de cette indifférence des habitants de Seine-et-Oise en nous annonçant que « les véritables funérailles d'Esquiros auront lieu à Marseille dans quelques jours ; elles lui seront faites par cette ville démocratique qui le connaissait et le vénérat ; elles seront dignes de lui et d'elle. »

Sur la tombe provisoire de son coreligionnaire politique, M. Challemel-Lacour a prononcé un discours où la modération du langage et l'élévation du style parviennent mal à dissimuler la violence des idées. L'orateur, faisant allusion au triste rôle joué après le 4 septembre à Lyon par lui-même, à Marseille par l'ami dont il prononçait l'éloge funèbre, a dit cette phrase : « Ça été trop souvent l'injustice de notre destinée d'être sommés par elle de venir à l'improviste relever des ruines que nous n'avions point faites, contenir des passions que nous n'avions pas déchaînées, nous jeter entre nos amis de tous les temps et des adversaires éternels, pour faire à ceux-ci un rempart contre des ressentiments trop naturels. »

Nous ne voulons pas rechercher ici en ce moment jusqu'à quel point MM. Challemel-Lacour et Esquiros se sont préoccupés de protéger les magistrats, les généraux et les maisons religieuses contre ces ressentiments que le rédacteur de la *Republique française* trouve trop naturels ; mais véritablement ne dépasse-t-il pas toutes les limites que semblait s'imposer depuis quelque temps le radicalisme parlementaire, lorsqu'il reconnaît ses « amis de tous les temps » dans ces bandes de misérables qui, sous le nom de gardes civiques, firent régner pendant deux mois la terreur à Marseille et reçurent M. Gent lui-même à coups de pistolet ; qui, à Lyon, retenaient dans une sorte de captivité le préfet envoyé par le gouvernement de la Défense nationale et se signalèrent un jour par l'assassinat du malheureux commandant Arnaud, un républicain plus avancé encore que M. Gent ?

Mais laissons-là M. Challemel-Lacour et son éloquence. M. Esquiros a été enterré civilement, comme il avait voulu jadis que le fût son fils, mort pendant qu'il occupait la préfec-

ture de Marseille. Le bureau du Sénat, retenu par des raisons de haute convenance que tous nos lecteurs comprendront, n'a pas assisté à cette manifestation antireligieuse, à laquelle le ministre de la guerre s'est aussi abstenu de faire participer aucune partie de la force publique. Cette absence du bureau du Sénat, cette absence des honneurs militaires sont amèrement critiquées par les feuilles radicales.

Il y eut pourtant dans la vie de M. Esquiros une époque où il ne songeait guère qu'il n'aurait pour l'accompagner à sa dernière demeure qu'un cortège d'hommes hostiles à toute idée religieuse, car il écrivait alors :

Lorsque dans le cercueil il me faudra descendre,
Sous vos froids monuments n'écrasez pas ma cendre ;

Surtout n'y gravez pas mon nom !
N'importe quel mortel a passé sur la terre,
Pourvu que le chrétien, par la croix solitaire,
Y reconnaisse un compagnon.

Chez M. Esquiros le poète valait mieux que l'homme politique.

Informations

LES OBSÈQUES DE M. RICARD.

Dès le matin, la cérémonie a été annoncée par le canon de la batterie des Invalides.

A onze heures, les premières troupes sont venues se ranger aux abords du ministère de l'intérieur, place Beauveau, et, bientôt après, la circulation des voitures a été interrompue dans toute cette partie du faubourg Saint-Honoré. Les délégués des corps constitués étaient reçus au ministère par M. Normand et introduits dans les salons spéciaux. Chacun d'eux avait sa place désignée.

La famille de M. Ricard se tenait au premier étage, où elle recevait la visite d'un grand nombre d'invités, qui tenaient à lui exprimer en personne leurs compliments de condoléance.

Le grand salon du rez-de-chaussée avait été converti en chapelle ardente et le corps du défunt y avait été exposé.

C'est à midi et quelques minutes qu'a eu lieu la levée du corps, et, en même temps, le bruit sourd du canon des invalides s'est fait entendre : 15 coups ont été tirés à ce moment.

Le cercueil, sur lequel on n'apercevait qu'une simple couronne d'immortelles, a été placé sur un riche corbillard tout tendu de draperies noires frangées et étoilées d'argent, et le convoi s'est mis en marche dans l'ordre suivant :

Les divers régiments d'infanterie, de la garde de Paris, de l'artillerie, des sapeurs-pompiers, etc., formant un effectif de 15,000 hommes ; les voitures du clergé, puis le char funèbre. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Dufaure, Christophle, Martel et Rameau.

Venaient ensuite les deux sœurs qui veillaient depuis avant-hier au soir le corps du défunt, les personnes attachées à son service ; le fils de M. Ricard, en collègien, mais enveloppé dans un large manteau noir ; les deux frères du défunt et plusieurs autres membres de sa famille ; le personnel du ministère de l'intérieur ; les ministres ; les sénateurs, ayant M. le duc d'Audiffret-Pasquier à leur tête ; les députés, en très grand nombre, et sans distinction d'opinion politique, ayant également à leur tête leur président, M. Grévy. Sur la même ligne, on remarquait les généraux de Ladmirault et Vinoy, en grande tenue ; M. le général marquis d'Abzac, représentant le Maréchal-président.

On remarquait ensuite : la cour de cassation et la cour des comptes, dont les représentants étaient en robes ; la préfecture de la Seine et les délégués de tous les grands corps de l'Etat. Un grand nombre d'officiers généraux et d'autres officiers, tous en grande tenue, faisaient partie du convoi, ayant à leur tête M. le général de Cissey, ministre de la guerre.

Le convoi a suivi la rue du faubourg Saint-Honoré, le rue Royale et le boulevard Malesherbes. Le défilé a duré cinquante minutes.

C'est à une heure un quart seulement que M. l'abbé Mallet, du clergé de Saint-Augustin, est monté à l'autel, entouré d'un nombreux clergé, et a commencé la messe qui a été chantée par la maîtrise de la paroisse, avec le concours de plusieurs artistes de l'Opéra. Pendant l'office, la musique de la garde de Paris a exécuté des symphonies funèbres.

L'église était entièrement tendue de noir et un riche catafalque, surmonté d'un baldaquin, s'élevait au milieu de la nef.

A l'issue de la messe, M. le curé a donné l'absoute et les assistants ont alors défilé, suivant l'usage, devant le cercueil.

Le corps du défunt a été transporté hier soir à Niort, où aura lieu l'inhumation définitive. On peut évaluer à plus de cent mille le nombre des personnes qui se pressaient sur le parcours du convoi. La cérémonie n'a été terminée que vers deux heures et quart.

L'Echo fait les réflexions suivantes sur les obsèques de M. Ricard : En contemplant la foule immense qui de l'église Saint-Angustin reflua jusqu'à la gare du Havre, jusqu'à l'avenue de Marigny et jusqu'à la place de la Concorde, nous avons éprouvé un sentiment qui ne nous est pas habituel. Nous avons eu pitié des bonapartistes.

Pauvres gens ! C'est cette église qu'ils avaient choisie pour des manifestations aussi coupables dans leur but qu'offensives dans leur effet. Depuis quatre ans, deux ou trois fois chaque année, ils convoquaient leurs fidèles sur ce perron ; ils venaient tous là, ceux qui avaient gardé au fond de leur cœur le culte de Sedan et du 2 Décembre ; dans les grandes occasions, ils étaient bien quinze cents... Et, aux obsèques de celui qu'ils appellent feu Ricard, du ministre de la République constitutionnelle, on a vu, à cette même place, cent mille Parisiens, chapeau bas, attester, par leur respect pour celui qui avait condamné sans appel « les espérances factieuses », leur ferme volonté de ne jamais souffrir le retour de la dynastie des emprunts mexicains et des annexions à la Prusse.

ELECTIONS DE LA CORSE.

Ajaccio : Prince J. Bonaparte.	6,923. Élu.
Ceccaldi, républicain.....	2,889
Corte : Gavini, bonapartiste.	6,732. Élu.
Limperani, républicain....	4,552.
Bastia : Casabianca, bonap....	9,400. Élu.

Mercredi matin, les concurrents pour le projet du palais de l'Exposition universelle, ont déposé au ministère de l'agriculture et du commerce leurs plans accompagnés de notices explicatives. Ils sont en nombre considérable. L'exposition de leurs œuvres s'est ouverte aujourd'hui jeudi, à l'École des beaux-arts, salle Melpomène.

Un crime horrible commis dans le bois de Vincennes cause en ce moment une vive émotion à Paris.

Mardi, dit la Gazette des Tribunaux, des promeneurs ont trouvé dans un fourré du bois de Vincennes, près du champ de manœuvres et à 300 mètres environ de l'ancienne salle d'artifices, le cadavre d'une petite fille âgée de sept à huit ans. L'enfant portait au cou une large blessure circulaire, faite avec un instrument tranchant très affilé, car la tête était retenue au tronc que par la colonne vertébrale. Les premières constatations ont établi que le meurtre a dû être commis la veille, dans l'après-midi. Une enquête a été ouverte immédiatement par les soins du parquet de la Seine.

M. Jaudin, juge d'instruction s'est transporté hier à Vincennes. On n'a pu jusqu'à présent constater l'identité de la victime, dont voici le signalement : taille, 1 mètre, visage rond, yeux bruns, cheveux blonds-châtain relevés en arrière et retenus par un peigne ceinturé en écaille fondue, front bombé, chapeau en feutre noir orné d'une plume de même couleur, robe en laine à carreaux écossais rouges et noirs, petit corset en bazine, bordé de galon rouge, chemise en calicot, col en madapolam neuf, pantalon en calicot blanc à plis, bas de coton raccommodés avec des pièces d'autres bas en laine marqués E. Y. avec du coton rouge, et, dans la trame, F. L. (marque de fabrique), petites jarretières en caoutchouc bleues, bottines de cuir noir, en bon état, manchoir paraissant fait avec un pan de chemise d'homme (il est arrondi par un coin).

Le corps de la victime et ses vêtements sont déposés à la Morgue. L'instruction n'a que de très faibles indices propres à lui faire découvrir l'auteur de ce crime abominable.

Les plus grands soupçons pèsent sur les parents de l'enfant. Il y a à cela deux raisons : c'est que d'abord, des étrangers n'auraient aucun intérêt à la suppression de cet enfant, et qu'il n'assassinait pas un enfant de 6 ans uniquement pour le plaisir de tuer ; c'est que, ensuite, si les parents n'avaient pas intérêt à se cacher, ils auraient, depuis jeudi dernier, jour du crime, porté à la connaissance, soit de leur maire, soit de leur commissaire de police, la

perte de leur enfant. Depuis deux jours, l'enfant est à la Morgue. Un monde fou est allé le voir. La foule est tellement grande, que les agents de police ont organisé de véritables queues comme à la porte des théâtres. Depuis le matin jusqu'au soir, la Morgue ne désemplit pas et reçoit des milliers de visiteurs. Aucun d'eux n'a encore reconnu l'enfant.

Hier, cependant dans l'après-midi, un épisode dramatique s'est produit. Une femme de mauvaises mœurs se trouvait parmi les curieux. A la vue du corps de l'enfant elle pousse un cri et s'évanouit, on s'empresse autour d'elle ; on lui donne des soins, on la fait revenir à elle : on lui demande son nom et son adresse : elle donne de faux renseignements ; on la garde à vue ; on la presse de questions et on exige d'elle qu'elle dise d'où elle vient, où elle va ; de nouveau, elle donne sur l'emploi de sa journée des détails qui sont reconnus faux.

Elle est mise, jusqu'à nouvel ordre, en état d'arrestation. Pourquoi cette femme a-t-elle si soigneusement caché ce qu'elle était ? On le saura demain.

Nous reviendrons donc sur cette grave affaire.

Le bruit circule que Jules Daveluy, prêtre de la victime, cantonnier, aurait été arrêté hier soir à Saint-Mandé.

Chronique locale et méridionale.

La Conférence de St-Vincent de Paul, a tenu sa séance générale, lundi dernier, dans une des salles du grand séminaire. Mgr l'évêque présidait cette séance. L'assistance était nombreuse. Le rapport présenté par le président de la Conférence, M. d'Armagnac, a constaté que cette année, six mille francs au moins, avaient été distribués à plus de cent familles ; en pain, viande, médicaments, vêtements, etc.

Mgr l'évêque a prononcé une allocution pleine de charme, qui a été suivie d'une quête des plus abondantes, assure-t-on.

M. le chanoine Soulié a été installé dimanche, à son poste de curé de la Cathédrale. Une foule considérable de fidèles assistait à cette cérémonie. Nous regrettons de ne pouvoir donner l'éloquent discours prononcé à cette occasion, par M. Soulié. Toute analyse ne ferait qu'en affaiblir l'effet. Ce qui nous a charmé surtout, — mais non étonné, car nous savons tout ce que le cœur du nouvel archiprêtre contient d'exquise délicatesse, — c'est l'éloge sans réserve fait de son prédécesseur M. Maury, l'hommage public rendu à sa modestie, à son activité, à son esprit de charité, à sa foi ardente ; hommage bien mérité et ratifié certainement par tout l'auditoire.

M. le nouveau curé a officié aux Vêpres qui ont été suivies d'un Te Deum et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Un concours pour l'admission au grade de conducteur des ponts-et-chaussées s'ouvrira le 31 mai, à Bordeaux, pour les départements de la Dordogne, de la Charente, de la Charente-Inférieure, du Lot-et-Garonne, du Lot et de la Corrèze.

Sur le compte-rendu, par le ministre de l'intérieur, des actes de dévouement qui lui ont été signalés pendant le mois d'avril 1876, le 10 mai, des médailles d'honneur ont été décernées aux personnes du Lot ci-après nommées :

- M. A. 2^e classe. — Lafon (Baptiste), gendarme à cheval, à la compagnie du Lot ; Gagnac, 20 février 1876 : sauvé un enfant sur le point de se noyer dans la rivière la Serre.
- M. A. 2^e classe. — Reilhé (Louis), charpentier à Mirandol, commune d'Albas : de 1845 à 1875, a accompli de nombreux actes de dévouement.

Mgr l'évêque de Tarbes vient de publier une lettre pastorale portant publication d'un bref par lequel le souverain Pontife autorise le couronnement de la statue de Notre-Dame de Lourdes.

Cette cérémonie, à laquelle seront invités les cardinaux, archevêques et évêques de France, aura lieu le lundi 3 juillet prochain ; elle sera précédée, le dimanche 2 du même mois, de la consécration de la basilique de Lourdes.

On lit dans l'Avenir d'Arcachon : Depuis longtemps il n'était sorti du bassin d'Arcachon autant d'huîtres que pendant la saison 1875-1876, terminée depuis le 30 avril dernier.

Nous avons expédié environ quatre-vingt-dix millions d'huîtres d'élevage, dont soixante-cinq millions ont été répandues dans les claires et viviers de la Seudre ; vingt millions ont été vendues aux parqueurs belges et anglais, et cinq millions aux ostréiculteurs du nord de la France.

L'huître comestible a été expédiée également par quantités considérables qu'on peut évaluer à près de cinquante millions.

Un bien joli mot en même temps qu'un éloge flatteur pour un de nos compatriotes. C'était au Gymnase, à une des dernières représentations de l'Hôtel Godolot.

— Beaucoup de verve le comique Français ! Il a le diable au corps !

— Je crois bien ! Ce n'est pas pour des mirabelles qu'on dit : la furie à Français...

Nous avons parlé en son temps du crime de Lormont où un jeune homme de la Dordogne fut assassiné au milieu des circonstances les plus atroces. La cour d'assises de Bordeaux vient de juger les coupables. Le nommé Pascal, qui paraît avoir été le principal auteur dans ce lugubre drame a été condamné à la peine de mort et les deux autres accusés, la fille Juliette et le Manchot aux travaux forcés à perpétuité.

Le dernier mot ne paraît pas être dit encore sur cette affaire. A la suite d'aveux faits par les condamnés, le nommé Birobeau, qui a figuré au procès comme témoin à décharge, vient d'être arrêté. C'est lui qui faisait le guet pendant que les autres assassinaient le jeune Méry.

EAU POUR ENLEVER LES TACHES DE GRAISSE SUR TOUTES LES ETOFFES SANS EN ALTÉRER LA COULEUR NI L'EMAIL. — Prenez : essence de térébentine très pure, 250 gr. ; alcool à 40°, 31 gr. ; éther sulfurique, 31 gr.

Faites le mélange et agitez bien à bouchon fermé.

Pour se servir de cette essence, on place l'étoffe sur plusieurs doubles de linge, on en imbibe la partie tachée, puis on frotte légèrement avec un autre linge fin, jusqu'au moment où l'étoffe est bien séchée et la tache enlevée. Si la tache est ancienne, on fera bien d'en chauffer légèrement la place.

La bonté de cette eau dépend de l'essence et de la qualité des autres ingrédients ; si l'on veut masquer l'odeur de térébentine, on peut ajouter de l'essence de citron : les marchands y mêlent ordinairement de l'essence de lavande, ce que nous ne conseillons pas : pour tromper la crédulité publique, ils colorent encore ces préparations, mais plus elles sont limpides mieux elles valent.

Après examen et des épreuves comparatives suffisantes, dit le journal anglais l'Iron, la contestation entre le granit, l'asphalte et le bois pour pavage des rues vient d'être résolue en faveur du bois par une décision, qui peut être considérée comme définitive, de l'administration de la ville de Londres. M. Heywood, ingénieur de la Cité, a exposé qu'un cheval avant de succomber à la fatigue peut faire sur le granit 132 milles, sur l'asphalte 191 milles et sur le bois 446 milles.

Quoique, entre l'asphalte et le bois, il y ait une légère économie en faveur de l'asphalte, le bois trouve une compensation à d'autres égards. Pour la facilité de la traction et l'absence de bruit, il n'y a pas de comparaison entre le granit et le bois, et si l'on assure l'écoulement régulier des eaux à la surface, le bois devient un des modes de pavage les plus durables. La rapidité avec laquelle on le pose et la facilité avec laquelle on le répare ne sont pas les moindres de ses mérites.

Pour la chronique locale, A. Layton.

Dernières nouvelles

Versailles, 17 mai, soir.

Le Conseil se réunira demain à Versailles et recevra seulement alors communication du mouvement préfectoral et sous-préfectoral dont la publication ne peut avoir lieu conséquemment que vendredi matin au plus tôt. Il se pourrait même qu'il fût dédoublé et que les nominations de sous-préfets parussent avant celles des préfets.

Le prince Napoléon a fait savoir qu'il ne

viendrait siéger à la Chambre que lorsque son élection serait validée.

On se préoccupe des manifestations auxquelles peut donner lieu demain le convoi de Michelet.

Un article de la République française de ce matin, prenant d'avance ses précautions, insinue que le désordre, s'il y a désordre, sera l'œuvre du parti bonapartiste. Quoiqu'il en soit, toutes les mesures de précaution ont été prises, et s'il y a scandale, on peut être certain qu'il n'y aura pas du moins de désordres sérieux.

Le Sénat s'est ajourné à vendredi, après avoir adopté 87 articles de son règlement.

Dépêche Télégraphique

(Service spécial du Journal du Lot.)

Paris, le 18 mai, 3 h. soir.

La Chambre des députés a terminé hier la discussion générale sur l'amnistie. Séance peu intéressante ; l'examen de diverses propositions commencera aujourd'hui.

La République française mentionne le bruit répandu hier soir, que le Sultan aurait quitté furtivement Constantinople, pour se rendre dans un camp avoisinant la capitale. L'attitude de la population musulmane lui inspirait des inquiétudes. Ces rumeurs rencontrent grand doute.

Bourse de Paris.

Paris, 18 mai 1876.

Rente 3 p. %.....	67.90
— 4 1/2 p. %.....	98.05
— 5 p. %.....	105.17.1/2

La variété et l'intérêt des gravures sont des conditions indispensables au succès d'un journal illustré. Ces qualités, l'Univers illustré les possède à un haut degré, et elles expliquent aisément le succès, chaque jour plus grand, de cette belle publication qui, par sa moralité, irréprochable, a mérité d'être le véritable journal de la famille. Parmi les dessins que contient le numéro de cette semaine, nous citerons les suivants : Revue d'appel de l'armée territoriale au fort de Vincennes ; l'incendie du théâtre des Arts à Rouen ; l'Antichambre de Monseigneur, par M. J. Vibert, ravissante toile qui obtient un vif succès au Salon ; les portraits des trois nouveaux députés de la Seine : MM. Cantagrel, Pascal Duprat et Camille Sée trois curieuses vues d'Egypte ; le Cynofère, nouveau vélocipède mu par des chiens ; les marionnettes scène de la vie populaire à Naples ; panthère amenée des Indes par le prince des Galles. — Rébus, problème d'échecs. — Cette année encore, le Salon de l'Univers illustré est signé par L'INCONNUE.

Quant à la partie littéraire, de l'Univers illustré, il nous suffit de dire qu'elle est à la hauteur de sa partie artistique. Nous voulons rappeler, en terminant que l'Univers illustré offre en ce moment à ses abonnés une prime entièrement gratuite consistant en volumes choisis des œuvres des plus célèbres écrivains.

La Comtesse de Thyrnau, par Louis Ulbach, vient de paraître à la librairie Calmann Lévy (ancienne maison Michel Lévy frères). Ce dernier épisode des Aventures de trois grandes dames de la cour de Vienne, complète l'émouvant récit, commencé par la Princesse Morani et continué par Magda. Le succès qui a accueilli ce retour au roman historique, aux épopées charmantes et morales dont les œuvres de Walter Scott et Cooper sont les modèles, ne peut que se confirmer par ce dernier et dramatique épisode.

La Nouvelle Bibliothèque classique. Jouaust, éditeur. — A côté de la Collection des petits chefs-d'œuvre, qui se publie concurremment avec le Cabinet du bibliophile, la Petite Bibliothèque artistique, destinée aux amateurs d'ouvrages à gravures et à laquelle viendra bientôt se joindre la Bibliothèque fantaisiste, l'éditeur Jouaust vient de commencer la publication de la Nouvelle Bibliothèque classique, qui contiendra tout ce qui mérite véritablement d'être lu dans les écrivains, du quinzième au dix-huitième siècle.

Les Œuvres de Régner, Grandeur et Décadence des Romains, inaugurent cette nouvelle collection. Ce sont deux volumes qui, par l'élégance typographique, la beauté du papier, la correction et la fidélité du texte, méritent et obtiendront l'approbation des bibliophiles. Imprimés dans le format in-16 elzévirien, avec les caractères elzéviriens que M. Jouaust a fait graver spécialement pour ses éditions, les volumes qui composeront la Bibliothèque classique pourront prendre place sur les rayons des bibliophiles, à côté des collections dont nous parlons plus haut. La bibliothèque classique, par le prix peu élevé de ses volumes, sera véritablement la Bibliothèque Charpentier des bibliophiles.

En vente : REGNIER, 1 vol. — MONTESQUI, Grandeur et décadence des Romains, 1 vol. — BOILEAU, tome I. — HAMILTON, Mémoires de Grammont, 1 vol. Sous presse : BOILEAU, tome II. — Satyre Mérippée, 4 vol. — REGNIER, Théâtre, 2 vol. etc.

TÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purgans frais, par la délicieuse farine de Santé de Barry de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, sautes, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhaa, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N° 49,842 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulents, spasmes et nausées. — N° 46,270 : M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N° 46,240 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès

de la jeunesse.

Cure n° 80,416.

M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit :
» Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière du Barry
» L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continus qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a complètement rétabli sa santé en six semaines de temps.»

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25 ; de 576 tasses, 60 fr. — Du BARRY et Co, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors : Vinel, pharmacien et Bénéch-Bigourdant épiciers.

Un problème par jour.

Sous ce titre, l'Opinion publie des problèmes d'échecs, de dames, de billard, des charades, des anagrammes, etc., etc.

Ces problèmes ont un succès dont il est facile de se rendre compte en jetant un coup d'œil sur le Journal ; tous les jours l'Opinion publie la liste des noms des personnes qui ont trouvé la solution du problème publié le jour correspondant de la semaine précédente.

L'Opinion, journal de six pages, est en vente dans toutes les gares de chemins de fer.

AVIS

On demande des ouvrières pour robes chez M^{me} Delpérier, couturière, rue du Parc.

Il vient de paraître en l'imprimerie Jouaust, sous ce double titre : *L'Exposition illustrée de Philadelphie — The Philadelphia Exhibition illustrated*, — une revue bi-mensuelle, publiée en français et en anglais dans le format des grands journaux illustrés. Nous engageons nos lecteurs à demander, par carte postale, le premier numéro de cette intéressante et curieuse publication, mise en vente non-seulement à Paris, mais encore à Londres, Bruxelles, Genève et Philadelphie.

La librairie de l'Echo de la Sorbonne met en vente le mardi, par séries hebdomadaires à 45c., une nouvelle réimpression de l'Echo de la Sorbonne, cours complet d'enseignement secondaire en trois années, rédigé par MM. Emile Chasles, Pierre Bos, J. Pinard, Philippon, Salicis, Hippolyte Cocheris, Périgot, Malte-Brun, de Montmahou, Eugène Talbot, etc. Nous pouvons sans crainte recommander cet utile recueil, admis d'ailleurs dans les bibliothèques scolaires, donné en prix dans les lycées et collèges et récompensé à l'exposition universelle de Vienne.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux

annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offert par la maison Abel Pilon, de Paris.

On demande des représentants

VALS (ARDÈCHE)

Applications spéciales de six sources minérales autorisées par l'Etat et l'Académie de médecine :
Saint-Jean. Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac.
Magdeleine. Maladies du foie, des reins, de la gravelle et du diabète.
Précieuse. Appareil biliaire, calculs hépatiques, jaunisse, gastralgies.
Désirée. Constipation, incontinence d'urine, calculs, coliques néphrétiques.
Rigolette. Pâles couleurs, hystéries, lymphatisme, marasme, fièvres.
Dominique. Souveraine contre les maladies de la peau, asthme, catarrhe pulmonaire, chlorose, anémie, débilité.
Détail : dans tous les dépôts d'eaux minérales et les pharmacies, à 0.80 cent. la bouteille.
Les expéditions directes se font par caisse de 50 et 24 bouteilles aux prix de 30 et 15 fr. prises à Vals. Toutes les demandes doivent être adressées à LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX A VALS (Ardèche), sous réserve de fausse distribution et ses conséquences.

Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant A. Layton.

M. MAHOUT

EX-MAITRE TAILLEUR AU 7^{me} DE LIGNE

Marchand TAILLEUR

A CAHORS, Galerie Bonafous.

GRAND ASSORTIMENT DE

Castor noir, Zéphir, Mérimos pur laine, Popeliné, Edredon, Alpaga, Moleton noir, Reps pour pardessus, Cabans Caoutchouc en satin.

Recommandé aux Ecclésiastiques et aux gens de goût.

CRÉDIT GÉNÉRAL

POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE
CINQ FRANCS PAR MOIS

JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION
Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessus.

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.
Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.
Les Evangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée. 700 fr.
DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.
Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.
Géographie. Dernière édition, par Malte-Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.
Causes célèbres illustrées, 7 vol. 49 fr.
Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. cartonnés. 390 fr.
PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 120 fr.
BREHM. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes. 4 vol. in-8°. 42 fr.
L'Ecole normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr.

OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, AMYOT, LEMERRE, ETC.

BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères. 24 vol. in-8°. 480 fr.
CHATEAUBRIAND. Œuvres illustrées, 9 gros vol. in-8° Jésus. 400 fr.
MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida, 10 magnifiques vol. in-8°. 80 fr.
MICHAUD. Biographie, 45 volumes in-8°. 360 fr.
MARTIN (Henry). Histoire de France, 47 vol. in-8° avec gravures. 418 fr.
LAMARTINE. Correspondance, Mémoires et Poésies, le tout inédit, 7 volumes in-8°. 52 fr. 50
LAROUSSE. Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle, 15 vol. 600 fr. 20 francs par mois.
DURUY. Histoire de France populaire et contemporaine, 8 vol. in-4° illustr. 60 fr.
SEGUR (de). Histoire universelle, 7 vol. 37 fr. 50
DANGEAU. Journal de l'histoire de la cour de Louis XIV, 19 vol. in-8°. 114 fr.
LUNES (de). Mémoires sur la cour de Louis XV, 47 vol. in-8°. 102 fr.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc.

La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues.

Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtée par Moscheles, Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 14 volumes grand format. Prix : 80 fr. Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

MACHINES A COUDRE

DE TOUS LES SYSTÈMES

ÉLIAS HOWE, SINGER, etc.

Machines de Famille

DE SALON ET D'ATELIER

pour Tailleurs, Cordonniers, Couturières et Lingères.

LARRIVE, Mercier

dépositaire

à Cahors

Seule Maison

vendant

MACHINE

A NAVETTE

brevetée s. g. d. g.

Marchant au pied

et à la main

Au prix de 125 francs

montée sur joli guéridon.

La même Machine montée sur grande table

150 francs

Aiguilles, Fournitures de première qualité,

Pièces de rechange et Réparations, Coupe-

Boutonniers (brevet s. g. d. g.). Prix : 2 fr.

Le Catalogue général est envoyé franco sur demande.



C. DILLET, éditeur, rue de Sévres, 45, Paris.

OUVRAGES DE M. HENRI NADAL

Un Mot sur le Suffrage universel

in-8° (édition épuisée).

Un dernier Mot sur le Suffrage universel (in-8°)

La prochaine Loi électorale

in-8° (édition épuisée).

Pour paraître prochainement :

GRANDEUR ET DÉCADENCE

in-8°. — Prix : 75 cent.

En vente chez M. GIRMA, libraire à Cahors.

VICTOR HUGO

QUATRE-VINGT-TREIZE

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Par MM. G. BRION, BODMER, LANGON, D. VIERGE, E. MORIN, ÉMILE BATARD, FÉRAT, LIX, D. MAILLARD, H. SCOTT, GILBERT, ETC.

La Livraison, 10 centimes. — La Série, 50 centimes.

L'OUVRAGE COMPLET FORMERA 60 LIVRAISONS ET 12 SÉRIES

Il paraît 2 livraisons par semaine, chaque lundi et jeudi.

Eugène HUGUES, Editeur, rue du Hasard-Richelieu, 8

Et chez tous les libraires de Paris et des Départements.

LES MODES PARISIENNES

Bureaux : 22, rue de Verneuil, Paris

Les Modes Parisiennes sont le plus richement illustrés des journaux de modes, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les premiers artistes. Des traités spéciaux conclus avec les premières maisons de Paris, permettent en outre aux Modes Parisiennes de publier, bien avant les autres journaux, les modèles nouveaux de chaque saison et de ne donner que des modèles de choix, d'une élégance et d'un bon goût irréprochables.

PRIX D'ABONNEMENT

Paris et départements

PREMIÈRE ÉDITION

COMPRENANT

1^o Chaque semaine, un Numéro de huit pages, illustré de nombreuses gravures;
2^o Chaque mois une double planche de Patrons, en grandeur naturelle, permettant d'exécuter soi-même les toilettes représentées par les gravures.

1 an, 14 fr. — 6 mois, 7 fr. — 3 mois, 3 fr. 50

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un Mandat-Poste et adressées à M. le Directeur des Modes Parisiennes, 22, rue de Verneuil, à Paris.

DEUXIÈME ÉDITION

COMPRENANT

1^o Chaque semaine le Numéro de huit pages comme la première édition ;
2^o Chaque mois la double pl. de Patrons ;
3^o Chaque semaine, une magnifique gravure sur acier, colorié et imprimée sur papier de luxe.

1 an, 25 fr. — 6 mois, 13 fr. 50 — 3 mois, 7 fr.



NOUVEAU PRODUIT donnant 80% d'Économie

Remplaçant le Savon et la Benzine. Il lave, nettoie, dégraisse tous les tissus, vêtements, sans altérer les couleurs les plus délicates et sans rétrécir les lainages. Pour le linge, il dispense de la lessive. Il agit dans toutes les eaux de puits et à l'eau de mer, ne laisse aucune odeur et conserve des croyances aux mains. Déjà employé dans la marine et les hôpitaux. Le ZAP H BIRMAN est indispensable à tous les ménages. Morceau de chanillon 420 gr., 25 cent. 440 gr., 45 cent. Tarif de gros franco, affr. B. A. BLOC 4, fabriqué breveté, 47, passage Saulnier, Paris. — Se trouve partout.

MARCOLS

(Ardèche). Eau Minérale alcaline, ferrugineuse, très-gazeuse. Eminemment tonique et digestive. Seule eau ferrugineuse qui ne constipe pas et ne s'altère pas. Très recommandée contre toutes les affections gastralgiques, l'anémie, la chlorose, les calculs biliaires, la gravelle; reconstitue les organismes débilités. Excellente boisson de table. — Dépôt : Pharmaciens et marchands d'eaux minérales. — Administration à Paris, 10, boulevard des Capucines.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} LINON

FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors
Grand assortiment de Bouquets d'Église ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.
Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'auel brodé or.

OCCASION

A VENDRE

UNE EXCELLENTE MACHINE
DU MEILLEUR MODÈLE
à fabriquer les Eaux gazeuses
Ensemble ou séparément environ 200 syphons.
S'adresser au bureau du Journal.

L'Europe

Assurances contre l'Incendie.
Fondée en 1852, autorisée par décret du 18 juillet 1860, valeurs garanties 200,000,000 francs, un million de sinistres payés.
La Compagnie demande un agent principal pour l'arrondissement de Cahors. Fortes remises et gratifications annuelles.
S'adresser à la Direction générale, à Paris, 132, rue de Rivoli.

AVIS

Articles de Sellerie et Carrosserie :

EMILE ESCUDIÉ,

Carrossier, galerie Fontenille, à Cahors
Harnais neufs, fins et ordinaires pour un cheval et pour timons. — Voitures sur commande, n'importe le type. — Garnitures de voitures. — Réparations en tout ce qui concerne la Carrosserie.

M. Escudé se recommande au public par sa bonne confection et la qualité de ses matières premières.

MALADIES de POITRINE

PHTHISIE

BRONCHITE, RHUMES

SUCCÈS CERTAIN, guérison rapide par le

CRESSON B. DUPUY

Remède infaillible contre les MALADIES CHRONIQUES ; puissant DÉPURATIF végétal du SANG et des HUMEURS. 3-50 Lire la brochure délivrée gratis 3-50

Dépôt à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien.